

rapport, ni à rappeler que l'ancien ministre des Transports chargé de l'habitation a par la suite démissionné. Il a dit que des différends étaient survenus entre lui et le premier ministre au sujet de la conception du fédéralisme et qu'envers ses commettants il avait le devoir d'aider à fournir des logements convenables, de l'air pur et de l'eau saine. J'espère que le député qui est chargé de l'habitation se lèvera bientôt pour formuler quelques critiques constructives à l'endroit de cette mesure législative.

Un article paru dans le *Daily Star* de Toronto de samedi dernier m'a impressionné. Il s'intitulait «*Trudeau is Only Fair as Prime Minister, Voter Survey Indicates*». Peter Regenstrief en est l'auteur et voici ce qu'il dit:

Après un an au pouvoir, Pierre Trudeau se classe comme «passable» ou «médiocre» dans l'esprit de la plupart des électeurs canadiens pour la tâche qu'il a accomplie en tant que premier ministre, d'après une enquête nationale.

Le public est déçu de la façon dont il s'est attaqué aux questions fondamentales comme les impôts élevés, le coût de la vie, le logement et la pauvreté.

Et, plus loin:

Un technicien de Don Mills a déclaré: «Selon moi Trudeau a amélioré notre image sur le plan international. On le connaît maintenant à l'étranger, où l'on a pris conscience du Canada. Et les jeunes gens s'intéressent davantage au gouvernement depuis son arrivée.»

Les détracteurs de M. Trudeau estiment qu'il n'a rien fait, ou presque rien, depuis qu'il est en fonction, et qu'il est trop dans le vent: 41 p. 100 de ses critiques—23 p. 100 de l'échantillonnage— déclarent, suivant les termes employés par un mécanicien d'un garage de la Beauce, dans le Québec rural: «Il est trop pris par ses voyages et par les baisers des jeunes filles.»

A Montréal, un directeur d'usine a exprimé son avis avec une franchise brutale: «Il a beaucoup parlé mais n'a rien fait.»

Voici le texte du paragraphe suivant:

Le Québec rural n'est pas satisfait. Un surveillant d'entretien à Alma a dit: «Les bills sur l'avortement et le divorce ne régleront pas les problèmes de chez nous. Il devrait faire quelque chose en faveur des régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Nous avons besoin d'emplois.»

Les gens de l'Ouest sont particulièrement furioux. Un agriculteur de Milk River, en Alberta, formule la plainte suivante: «Il n'a rien fait de tangible. Nous avons perdu nos marchés. Mais il écarte les questions importantes d'un haussement d'épaules et il évite les réponses concrètes. Personne ne sait ce qu'il veut—mais il était bien comique en Angleterre?»

• (4.30 p.m.)

Voilà une étude de la situation faite par Peter Regenstrief, l'un de nos enquêteurs les mieux connus.

M. Corbin: Bah!

M. Gilbert: J'entends un député libéral qui n'est pas très content des commentaires sur

cette étude. Le bill C-192 est le bill du premier ministre (M. Trudeau), non celui du ministre chargé du logement. Je remarque aussi qu'après avoir lu le bill C-192, les députés libéraux de l'arrière-ban ont été fort ennuyés car ils estiment qu'on n'a pas songé à faciliter l'accession à la propriété pour les personnes à faible revenu, en palliant le coût élevé des terrains.

J'espère que les députés de Toronto interviendront et feront connaître les problèmes de logement qui se posent au Canada, car les membres du parti libéral, qui représentent Toronto, ont gardé à l'égard de ce problème un silence de mort ou presque. Je n'hésite pas à dire que les problèmes des Torontois ont été exposés par les membres du Nouveau parti démocratique qui représentent Toronto, tandis que les membres du parti libéral ont gardé un silence massif. Le député d'York-Ouest (M. Givens) qui a acquis une vaste expérience, à titre d'ancien maire de Toronto, dans tout ce qui concerne le logement et l'aménagement urbain, élargira le débat, j'espère, grâce à l'apport positif qu'il voudra bien faire.

Le nouveau ministre nous a assurés qu'il envisageait cette question avec une grande largeur de vues, et qu'il s'était plongé dans l'étude du logement. Vendredi dernier, il est remonté à la surface pour annoncer une modification concernant la prolongation du délai des prêts aux provinces et aux municipalités pour la construction ou l'agrandissement de projets de traitement des eaux d'égout. Il a ajouté aujourd'hui une autre définition au répertoire des définitions. En effet, c'est la première fois que j'entends parler de logement «assez confortable». J'aimerais que le ministre nous donne, quand nous serons en comité, des précisions là-dessus car il semble que ce soit une expression qu'un fonctionnaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement aurait inventée, ou qu'il aurait lue dans un périodique, et qu'il jugeait pleine d'à-propos à l'égard des Canadiens.

Les débuts du ministre ne m'impressionnent pas beaucoup. Au lieu de fixer un objectif de tant d'unités de logement pour le Canada, de donner des précisions sur les catégories: logement résidentiel, social, coopératif ou destiné aux vieillards, de souligner le coût élevé des terrains et le taux élevé des intérêts, et de donner des directives pour l'habitation, le ministre s'est contenté de faire une dissertation sur les problèmes du logement, dissertation qui a sans doute été rédigée par de savants économistes de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le discours du ministre n'était guère le reflet de sa compassion, de sa sincérité et de son talent. Je répète que ce bill est un camouflet pour la plupart des Canadiens car ce n'est qu'un vulgaire bill